

Pour vous, Le Télégramme décode la Bretagne

Enquêtes
Analyses
Portraits

À retrouver dès maintenant sur le site et l'application



Le recul du trait de côte dans l'œil du géologue Florentin Paris

Le recul du trait de côte en presqu'île de Crozon n'échappe pas à Florentin Paris. L'ancien directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a choisi Crozon comme lieu de vie et de théâtre d'observations.

Recul du trait de côte

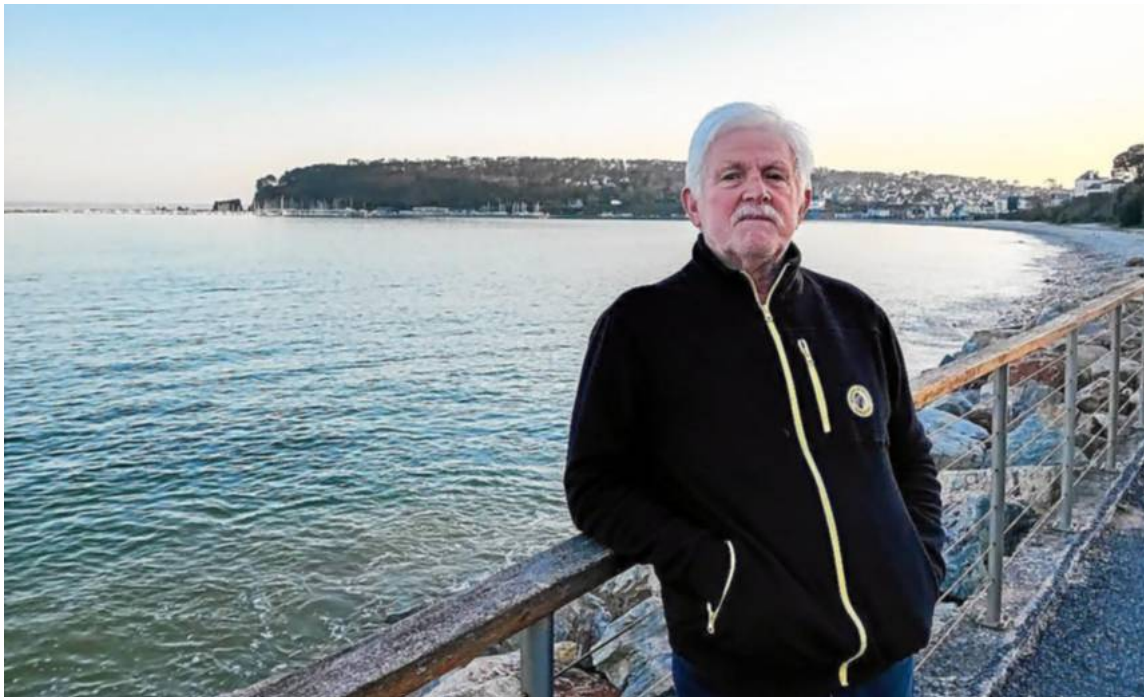
Elise Le Mer

Quel regard le géologue que vous êtes porte-t-il sur le littoral crozonnais et le recul de son trait de côte ?

Florentin Paris, ancien directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique : « Pour l'instant, je n'ai pas observé de véritable recul du trait de côte sur la presqu'île. On constate bien des fluctuations périodiques au niveau des dunes, mais il s'agit de reculs temporaires liés aux tempêtes hivernales. La limite entre la dune et la plage se reconstitue assez rapidement, au point que l'on retrouve parfois des morceaux de plastique piégés à l'intérieur des dunes. Les falaises rocheuses, très résistantes à l'érosion, comme celles du Cap de la Chèvre, sont peu affectées par la montée du niveau de la mer. Les éboulements observés sont en réalité dus à l'action combinée de la gravité et de l'infiltration de l'eau de pluie. Ces effondrements se produisent surtout dans des zones fragilisées par des fractures ou par la présence de plans de glissement très abrupts. »

Les causes de ce recul sont-elles les mêmes sur l'ensemble de la presqu'île ?

« Les quelques zones critiques recen-



En tant qu'ancien directeur au CNRS et ancien géologue, le Crozonnais Florentin Paris observe avec attention le recul du trait de côte. Le Télégramme/Élise Le Mer

sées, comme à Toul Kar, sont en partie liées à des aménagements anciens (notamment des remblaiements réalisés avec des matériaux hétérogènes) ainsi qu'à la disparition du cordon de galets qui, jusqu'au début du XXe siècle, jouait un rôle essentiel de protection contre la houle. À Toul Kar, une couche d'argile tendre, de couleur ocre, est également attaquée par les vagues. Cette érosion produit le panache boueux visible à marée haute, mais il ne

s'agit en aucun cas d'une pollution. Dans l'anse de Morgat, on peut aussi s'interroger sur une possible modification du régime des vents dominants, qui pourrait expliquer la formation récente de la dune située contre la route, au nord de l'exutoire du Loc'h, à Morgat. »

Donc un seul remède ne suffit pas...

« L'évolution du trait de côte sur la presqu'île aura des conséquences économiques (dévalorisation de cer-

tains biens, impact sur les infrastructures, etc.). Il est donc important de l'anticiper en identifiant les zones les plus vulnérables. Les courbes de niveau de la carte topographique de l'IGN donnent par exemple une idée des aires situées sous la courbe de 10 m, qui pourraient être submergées en cas de forte montée du niveau de la mer. À Morgat, d'autres inquiétudes s'ajoutent à cette question, comme la qualité des plages ou l'ensablement du port. La dernière

simulation numérique semble mieux identifier les causes locales du mouvement du sable. Cependant, elle dépend toujours des paramètres qui sont « injectés » dans le modèle. En presqu'île, il faut surtout retenir que d'importants mouvements de sable existent naturellement, même sans intervention humaine. »

Vous travaillez sur du temps très long. Une étude présentée au public en janvier expose plusieurs scénarios sur 30, 50 voire 100 ans. Comment les interprétez-vous ?

« Le temps du géologue ne se compte pas en années mais plutôt en milliers ou millions d'années. L'évolution du littoral sur 30, 50 ou même 100 ans sort donc un peu de mon domaine de compétence. Les scénarios présentés au public en janvier me semblent toutefois bien argumentés, même si j'ai quelques réserves concernant la position du trait de côte à 100 ans pour les secteurs rocheux très résistants, comme le Cap de la Chèvre, Dinan ou Pen-Hir. En effet, plusieurs éléments indiquent que ces falaises ont très peu reculé de manière significative depuis des centaines de milliers d'années. En revanche, pour les zones composées de roches plus meubles (comme la zone du Loc'h à Morgat ou Kerloc'h), l'impact de la montée du niveau de la mer doit être anticipé. Le scénario 2B me paraît d'ailleurs être un bon compromis entre le coût financier et le niveau de protection attendu. »

Protéger ou laisser faire ? Un outil cartographique aide la décision politique



Plusieurs maisons du Fret pourraient avoir les pieds dans l'eau à l'horizon de 30-100 ans.

Yann Le Gall

« Pour la première fois, nous disposons d'un outil concret permettant aux élus de se projeter et d'anticiper des phénomènes lents et complexes à moyen terme », se réjouit Emmanuelle Touchain-Le Gallou. La directrice générale des services de la mairie fait référence à la carte d'évolution du trait de côte de la commune, présentée fin janvier. Elaborée par des bureaux d'études et des partenaires publics, elle modélise des reculs de la côte crozonnaise, aux horizons 15, 30 et 100 ans, en fonction de données comme la fréquence des tempêtes ou le réchauffement climatique, à l'origine de l'érosion et de la montée des eaux marines.

Nouvelles restrictions de construction

Intégrée au plan local d'urbanisme intercommunal, cette carte interdit les constructions dans la bande d'évolution du trait de côte à 0-30 ans et autorise de nouvelles constructions dans celle de 30-100 ans, à condition de

déposer en consigne une somme pour une éventuelle démolition. Des réactualisations de la cartographie, idéalement tous les cinq ans, prenant en compte, par exemple, l'accélération du changement climatique sont envisagées. Mais disposant d'un aperçu assez précis des secteurs les plus impactés à moyen terme, les élus locaux peuvent déjà prioriser les efforts de protection du littoral. L'équipe municipale sortante privilégie un plan de reconsolidation du trait côtier et de régénération du sable de la plage de Toul Car, à Morgat. Ailleurs ? On ne s'oppose pas à la nature. Rien de prévu au Fret, par exemple, où des habitations entrent pourtant dans la bande d'aléas dans une prospective à 30-100 ans. « L'eau ne va pas monter de 10 mètres, faut pas exagérer », tempère Michel Galand, adjoint à l'environnement. « Le problème d'inondation, c'est lorsque se conjuguent des marées de fort coefficient et des vents d'est ». Ce qui ne se produit pas non plus tous les quatre matins. Et ne justifierait donc pas des millions d'euros à injecter dans des ouvrages endiguant la mer. Pour l'heure. On en reparle dans 50 ans ?